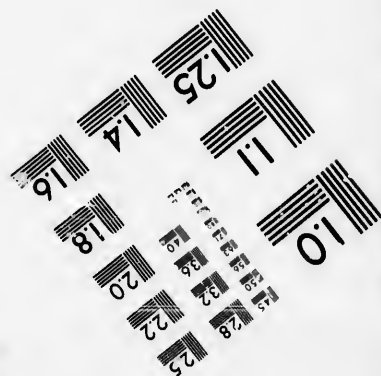
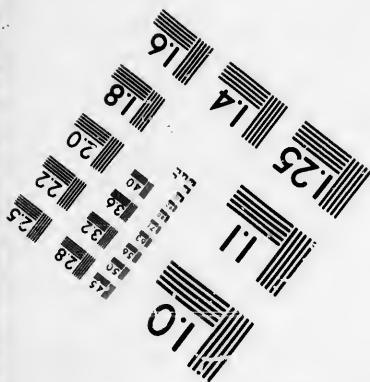
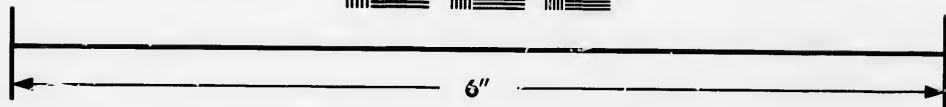
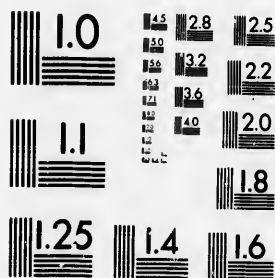


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming.
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

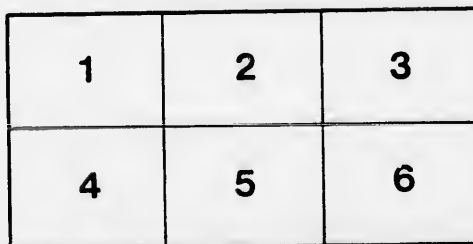
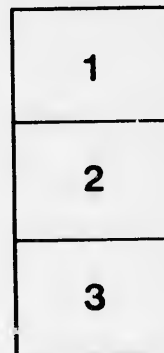
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
modifier
une
page

rrata
co

pelure,
n à

32X

MANDEMENT
DE MONSIEUR J. C. PRINCE,

ÉVÊQUE DE ST.-HYACINTHE,

Publiant l'Encyclique de N. S. P. le Pape Pie IX, accordant un Jubilé
à l'Univers Catholique.

HANDEMENT
DE MONSIEUR J. C. PRINCE,

EVEQUE DE ST.-HYACINTHE,

Publiant l'Encyclique de N. S. P. le Pape Pie IX, accordant un Jubilé
à l'Univers Catholique.

JEAN CHARLES PRINCE,

PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SAINT SIEGE APOSTOLIQUE,

EVEQUE DE ST. HYACINTHE. &C. &C.

*Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles de Notre Diocèse,
Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.*

De nouvelles grâces, N. T. C. F. et de puissants moyens de salut nous arrivent de la Ville Sainte : le Pasteur Suprême de l'Eglise, N. S. P. le Pape Pie IX voulant préparer l'Univers Catholique à la sainte croyance du dogme de l'Immaculée Conception de l'Auguste Vierge Marie, nous engage à purifier nos cœurs et à vaquer préalablement à des exercices de pénitence et de dévotion ; pour cela, Il nous accorde la faveur insigne d'un Jubilé Universel. Déjà, dans presque toutes les parties de la chrétienté, cette voix puissante du Souverain Pontife s'est fait entendre, et tous les peuples, dociles à cette injonction salutaire, se prosternent avec componction devant le Dieu qu'ils ont offensé ; ils reconnaissent qu'ils ont méconnu sa justice, outragé sa divine bonté, et qu'ils doivent implorer dans la prière et la pénitence, ses miséricordes infinies.

Hâtons-nous donc, nous aussi, N. T. C. F. de calmer le Ciel irrité par nos propres crimes et prêt à nous punir encore à cause de nos continuels forfaits : hâtons-nous, et rachetons le temps passé, car nos jours sont mauvais. *Redimentes tempus,* Eph. 3, 16. *quoniam dies mali sunt.* En reportant ses regards attendris sur le monde entier, le Vicaire de J.-C. a vu effectivement les nations livrées à des dissensions intestines, à des guerres très-cruelles, à de sanglants combats, à des persécutions impies contre l'Eglise et contre le Christ. Aussi, il les a vues, par suite de ces attentats, frappées de maladies pestilentielles, consternées par de fréquents tremblements de terre, puis épuisées par de longues et désolantes années de stérilité. Ah ! sans doute il nous voyait nous aussi sous le poids de calamités semblables, spécialement atteints du choléra, éprouvés par le feu, dévastés par les

incendies, et menacés de maux plus grands encore : " Ce spectacle, nous écrit-il, " a pénétré son âme, et l'a navrée d'une immense douleur. "

Mais ce qui a surtout désolé son cœur paternel et rempli son âme d'angoisses inconcevables, ça été la vue des crimes et des iniquités qui couvrent presque toute la face de la terre et qui provoquent le courroux du Ciel dans le temps même que nous devrions le plus ardemment travailler à le fléchir.

C'est pour cela, d'abord, N. T. C. F. que la voix bénie du Chef Suprême de l'Eglise s'est fait entendre ; et qu'après avoir déploré les maux sans nombre qui inondent l'univers, ce Père compatissant, en nous annonçant des jours meilleurs, nous convie à la prière, et nous invite à unir nos supplications à ses supplications, à mêler nos larmes à ses larmes, pour désarmer la colère de Dieu que nos crimes ont si justement provoquée.

Mais, N. T. C. F. à ces motifs si graves pour lesquels le Souverain Pontife demande à tous des prières ferventes et les œuvres du repentir, s'ajoute, dans sa pensée, le désir ardent de combler l'espoir général de l'Eglise, en portant au plus tôt, " touchant la Conception de la Très-Sainte Mère de Dieu, la décision qui doit " contraindre à la gloire de Dieu et à l'honneur de cette Vierge, notre Mère bien-aimée. "

Ce vœu que le pieux Pontife exprimait avec une si intime confiance, dans ses Lettres Encycliques du 2 Février 1849, est donc sur le point de recevoir une solution conforme à l'attente générale ; et la promulgation de cette consolante vérité nous apparaît déjà, au milieu de nos malheurs, comme l'aurore du plus beau jour qui se soit jamais levé sur le monde catholique.

Nous savons, N. T. C. F., que partageant notre foi et notre espérance, vous vous empresserez d'adresser au Ciel les prières particulières que sollicite la charité de notre Père commun.

Nous connaissons d'ailleurs votre tendre affection pour la B. Mère de N. Seigneur ; Nous savons avec quelle filiale dévotion vous vous adressez à Elle, en toute circonstance ; Nous sommes également témoin de la ferveur avec laquelle vous lui répétez si souvent la salutation de l'ange, et avec quelle amoureuse confiance vous l'invoquez aussi sous son titre de *Vierge Immaculée* !

Eh bien, N. T. C. F. votre piété va recevoir une sanction divine ; elle va se reposer désormais avec une infaillible certitude sur la conviction de l'éternelle et de la perpétuelle sainteté de Marie. O Vierge Immaculée ! O vous, la plus pure, la plus belle, la plus angélique de toutes les créatures ! Oui : ce sera avec transport que nous ajouterons, cette année même, ce dogme nouveau à notre symbole ; que nous vous appellerons infailliblement **VIERGE TOUJOURS IMMACULÉE**, et que nous répéterons avec bonheur, pour l'exaltation de l'Eglise, et pour la prospérité du Canada, l'invocation que vous-même nous avez en quelque sorte révélée dans ces paroles : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !*

A CES CAUSES, et pour la glorification de la Bienheureuse Vierge Marie, le St. Nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé, statué, ordonné, réglons, statuons et ordonnons ce qui suit :

1. Nous publions canoniquement, par le présent Mandement, les Lettres Encycliques de N. S. P. le Pape en date du 1er. Août de la présente année, et Nous fixons, pour ce Diocèse, l'époque du Jubilé aux trois mois qui s'écouleront depuis

le premier dimanche de l'Avent, 3 décembre prochain, jusqu'au 4 mars de l'année prochaine, c'est-à-dire jusqu'au 2^{me} dimanche du Carême inclusivement.

II. On annoncera ce temps du Jubilé, dès la veille au soir, par le son de toutes les cloches, pendant une demi-heure; et à l'office solennel du 1^{er} dimanche de l'Avent, on chantera, à la suite de l'aspersion, le *Veni Creator*, dans toutes les Eglises de paroisse.

III. Pour gagner l'indulgence du Jubilé, il faut, aux termes de la dite Lettre Encyclique: 1^o. se confesser avec humilité et contrition, 2^o. obtenir l'absolution de tous ses péchés, 3^o. recevoir saintement la Très-Sainte Communion, 4^o. visiter trois fois dévotement l'Eglise de sa paroisse, et y prier quelque temps suivant les intentions du Souverain Pontife, 5^o. jeûner une fois, et faire une aumône selon sa piété.

IV. Pour faciliter l'obtention de cette grande grâce Jubilaire, N. S. P. donne tous les pouvoirs désirables à tous les Prêtres approuvés, notamment celui de pouvoir absoudre des plus grands crimes, ceux qui en sont repentants, et de composer les vœux simples en d'autres bonnes œuvres, selon le jugement des confesseurs. De plus, il dispense de la communion les enfants qui n'auraient pas encore fait leur première communion, et autorise les confesseurs à modifier les autres conditions de l'indulgence selon la nécessité des circonstances.

V. Pour rendre les exercices du Jubilé plus profitables, Nous ordonnons qu'à la suite de la grand'messe des dimanches et fêtes chômées, on chante, (la porte du tabernacle ouverte,) la supplication *Parce Domine*, etc., une antienne ou hymne à la Ste Vierge, le *Tantum ergo* avec les versets et oraisons correspondants, tels que portés en la feuille jointe à ce mandement.

VI. Comme le présent Jubilé a spécialement lieu à l'occasion de la Conception Immaculée de Marie, Nous recommandons que l'on célèbre cette fête avec la plus grande pompe et la plus sincère dévotion possibles; que l'on fasse, ce jour là, une procession solennelle avec la Statue de la T. S. Vierge, et qu'il y ait une pieuse illumination à son autel.

VII. Pour rendre ce Jubilé plus efficace, Nous désirons que l'on récite 5 *pater* et 5 *ave* en commun dans toutes les familles chrétiennes, afin d'obtenir, par la vertu des cinq plaies de J.-C. la conversion des plus grands pécheurs.

VIII. Enfin, on terminera solennellement la sainte carrière du Jubilé, le 4 mars après midi, par un acte public de consécration au T. S. Cœur de Jésus, en présence du T. S. Sacrement, le tout suivi du chant du *Te Deum* et de la souerie de toutes les cloches pendant une demi-heure, immédiatement à la suite de cet office.

Que toutes les Paroisses donc et que toutes les Missions de ce Diocèse se renouvellent dans une sainte ferveur; que toutes les confréries et associations pieuses, celle de la *Tempérance* surtout, réparent leurs négligences et transgressions passées, et que toutes, s'affermissant dans l'esprit de leur salutaire institution, fassent l'édification du public, la joie du pasteur, la gloire du Diocèse et la Couronne de l'Eglise!

Tels sont, N. T. C. F. les vœux ardents que Nous formons du plus profond de Notre cœur, et que Nous vous intimons spécialement sur la recommandation de N. S. P. le Pape qui dit à tous les Evêques, dans son admirable Encyclique: " Nous vous demandons, Vénérables Frères, avec les plus vives instances, que vous mettiez tout le zèle et tout le soin possible à exhorter les fidèles confiés à

“ votre sollicitude, à déposer, par une sincère pénitence, le fardeau de leurs pé-
 “ chés, et à s’efforcer, par des supplications, des jeûnes, des aumônes et d’autres
 “ œuvres de piété, d’apaiser la colère de Dieu qu’ont provoquée les crimes des hom-
 “ mes. Avertissez-les aussi de s’établir, chaque jour, avec plus de fermeté
 “ et de solidité dans la profession de la religion catholique; qu’ils finient avec le
 “ soin le plus empressé les embûches, les ruses et les fraudes des hommes qui
 “ cherchent à leur nuire; et que les Curés, s’enflammant d’un nouveau zèle,
 “ ne cessent point d’inculquer aux chrétiens qui leur sont confiés les leçons saintes
 “ et les prescriptions de notre foi divine, et qu’ils travaillent, autant qu’ils en
 “ sont capables, à les y perfectionner.”

“ A l’œuvre donc, Vénérables Frères, ” vous ajoutons-Nous avec l’accent de
 notre père commun, “ a l’œuvre, vous qui êtes appelés à partager Notre sollici-
 “ tude, et qui avez été constitués les gardiens des murs de Jérusalem. Ne cessez
 “ point de prier avec nous, et le jour et la nuit; ne cessez point de mêler à vos
 “ continuelles actions de grâces, avec humilité et instance, vos cris et vos suppli-
 “ cations vers le Seigneur notre Dieu; ne cessez point d’implorer sa divine misé-
 “ ricorde, afin que sa main propice détourne les fléaux que nous nous sommes at-
 “ tirés, et qu’elle répande, en toute clémence, sur toutes nos familles, les richesses
 “ de sa bonté. Pour que nos prières trouvent un accès plus facile auprès de
 “ Dieu, n’oublions pas, Vénérables Frères, d’invoquer les suffrages de ceux qui
 “ ont déjà conquis la couronne et la palme de la victoire, et surtout que nos vœux
 “ s’adressent avec persévérance à Marie, Mère de Dieu et Vierge Immaculée,
 “ elle dont l’intercession est la plus favorable et la plus puissante, elle qui est la
 “ Mère de grâce et de miséricorde: demandons aussi la protection des Saints
 “ Apôtres Pierre et Paul et de tous les Saints qui régneront avec Jésus-Christ dans
 “ les Cieux.”

Enfin, pour gage de tous les dons célestes et comme témoignage de la très-ar-
 dente charité que le Pape a pour nous, recevons N. T. C. F., avec un profond res-
 pect, la Bénédiction Apostolique qu’il nous donne du fond de son cœur et avec
 amour à Nous, votre Evêque, et à Vous tous Ecclésiastiques et Fidèles laïques
 confiés à Notre garde.

Sera le présent Mandement lu au prône de Notre Cathédrale, à celui de toutes
 les Eglises où se fait l’office public, le premier dimanche après sa réception, et au
 Chapitre des Communautés Religieuses le premier jour libre après qu’il y aura
 été reçu.

Donné à St. Hyacinthe, le quatre novembre, jour de la Fête du glorieux St.
 Charles, de l’année mil huit cent cinquante-quatre, sous Notre seing et sceau et le
 contreseing de notre Secrétaire.

† J. C. EVÊQUE DE ST. HYACINTHE.

PAR NONSEIGNEUR,

L. Z. MOREAU,

Ptre. Secrétaire.

Ptre. Secrétaire.



[Vraie copie,]

DIRECTION A MM. LES CURÉS.

Nous désirons que dans le cours des trois mois Jubilaires, outre les exhortations pressantes et assidues que les Curés donneront à leurs paroissiens d'après le texte de l'Encyclique et du Mandement, on emploie quelques jours, 2 ou 3 dans les petites paroisses, et 7 ou 8 dans les grandes, à des exercices spéciaux, accompagnés de prédications, de prières et d'offices solennels. Nous donnons pour cela toute juridiction nécessaire et utile à tous les Prêtres approuvés dans cette Province Ecclésiastique, et Nous offrons spécialement pour l'établissement de l'Association de la Ste. Croix, en faveur de la Tempérance dans tout ce Diocèse, le secours de M. le G. V. Mailloux, qui doit passer les mois de janvier et de février au milieu de nous. Nous recommandons aussi particulièrement la préparation des enfants à la grâce du Jubilé, et Nous souhaitons que l'on commence par eux les travaux de ce saint temps.

† J. C. Ev. DE ST. H.

